



SAINT-MAURICE, MON VILLAGE

Sämmeretz, Unser Dorf

Lettre d'information

Numéro 08-22

Janvier 2022



Photo C. Siffer

Les vœux du maire

Chers habitants, chères habitantes de Saint-Maurice,

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons prévu de vous convier, toutes et tous, à partager la traditionnelle galette début janvier. Une fois de plus, un virus mutant contrarie nos projets et nous contraint à reporter cette occasion d'échanges à une date ultérieure difficile à prévoir. L'incertitude vaut aussi pour l'opération « Oschterputz » prévue ce printemps (déjà reportée en 2021), dont la réalisation reste conditionnée au contexte sanitaire.

C'est donc par cette lettre que je vous adresse, au nom de la Municipalité et du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2022.

Malgré de longs mois d'une crise sanitaire plus ou moins aigüe, nous avons su en 2021 continuer à mobiliser nos énergies pour le bien de la commune de Saint-Maurice. Cette année encore, je m'appuierai sur une équipe municipale volontaire et impliquée pour avancer dans l'objectif du « bien commun ». Sachons rester positifs et confiants pour

- Concrétiser les réflexions et projets d'aménagement initiés en 2021,
- Soutenir les actions d'entretien de notre patrimoine collectif, ainsi que les actions d'animation ou autres propices à réunir toutes les générations,
- Encourager la participation de vous tous, habitant(e)s, associations, activités commerciales, à une vie locale dynamique.

L'année 2022 démarre aussi avec une consultation citoyenne lancée par la COMMUNAUTE EUROPEENNE D'ALSACE sur le maintien ou la sortie de l'Alsace de la Région Grand Est ⁽¹⁾. C'est une occasion donnée à chacun(e) de s'exprimer sur un sujet qui concerne de nombreux volets de notre vie quotidienne, sachons la saisir ! Il sera tout aussi important d'exprimer sa voix aux élections présidentielles et législatives, prévues respectivement en avril et juin. Nous avons tous la responsabilité de participer à la vie démocratique, en particulier lors de tels rendez-vous électoraux, qui conditionnent l'avenir de notre pays, y compris à l'échelle d'une commune.

Soyez assurés que l'équipe municipale sera au rendez-vous de ces échéances au printemps, ainsi que tous les autres mois de cette nouvelle année, pour composer, avec vous je l'espère, une belle musique des 4 saisons 2022.

Faisons ensemble de Saint-Maurice un village attractif, accueillant, où chacun(e) se sente bien.



Bonne Année 2022



Bonheur, Santé, Qualité de vie

i Sàmmerez



N'oubliez pas les gestes barrières et prenez soin de vous !

Jean Marc WITZ



Info : l'Office National des Forêts va lancer un appel d'offres d'ici fin janvier portant sur des lots de bois de chauffage de la forêt de Saint-Maurice. Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées en mairie (heures de permanence) afin d'être informées en temps utile.

(1) Du 20 décembre 2021 au 15 février 2022, la Collectivité européenne d'Alsace lance une grande **consultation citoyenne** : « **L'Alsace doit-elle sortir du Grand-Est pour redevenir une Région à part entière ?** »

Vous pouvez donner votre avis

- En ligne [Consultation citoyenne - Donnez votre avis - L'Alsace doit-elle sortir du Grand-Est pour redevenir une Région à part entière ? - Entre vos mains - Collectivité européenne d'Alsace | CeA](#)
- En déposant le bulletin de vote dans une urne des points d'accueil : Médiathèque ou Centre médico-social à Villé
- En envoyant le bulletin de vote par voie postale à : Collectivité européenne d'Alsace – Place du Quartier Blanc – 67000 Strasbourg ou Collectivité européenne d'Alsace – 100 avenue d'Alsace – 68000 Colmar